

# Macron et Blanquer ne lâchent rien. Nous non plus! Continuons la mobilisation

Malgré le mouvement social Macron, son gouvernement, son porte-parole, poursuivent leur route, gardent le cap, marquent de leur mépris chaque intervention, et continuent à être sourds à toutes les doléances.

Le dialogue social tant vanté est au point mort. Notre syndicat continue d'apprendre dans la presse les détails sur l'avancée des réformes plutôt que dans les nombreuses audiences auprès du ministère. Les instances décisionnaires sont boycottées par le ministre, ses chefs de service donnent

des directives sur les orientations plus floues les unes que les autres. Les proviseurs et principaux-les sont incapables de répondre aux questions des parents, des élèves et des enseignant es. Malgré tout, dans la plus grande incertitude, ils forcent la mise en place des réformes que nombres d'enseignant es combattent aujourd'hui.

Ces attaques sont sans précédent dans la voie professionnelle, sans précédent sur le lycée général et technologique et sans précédent contre le diplôme national qualifiant qu'est encore le baccalauréat.

La colère gronde dans les établissements. Partout où les enseignant es ont pris le temps de se réunir en heure d'information, en assemblée générale, qu'elles et qu'ils ont pris le temps de construire des relations inter-lycée nous avons pu dépasser les combats de "boutique" pour aller chercher quelques heures, pour construire un rapport de force sur les mots d'ordre de retrait des réformes des lycées et du bac.

Alors que le rectorat annonce 87 suppressions de poste, en réalité 135 équivalents temps plein, nous retrouvons un esprit de combat collectif pour les grandes valeurs que devrait véhiculer l'Education nationale : l'équité, la possibilité de choisir sa filière et son parcours d'étude, donner les moyens à l'institution d'instruire ...

La CGT Educ'Action a produit de nombreux documents pour vous aider dans la construction de la mobilisation nécessaire pour contrer la destruction de l'éducation nationale. Rassemblezvous, débattez et ne restez pas spectateur de la dérive que macron veut imposer à l'éducation

nationale. Nous sommes disposé·es à venir vous aider à animer des heures d'information si besoin.

Après le 5 février, nous devons réfléchir à la suite des mobilisations; les vacances zonées ne vont pas nous aider. N'attendons pas. Préparons la rentrée de mars. Toutes et tous ensemble pour l'avenir de nos postes et de nos élèves.

C. Cadot

La Vie de l'Académie CHALON PPDC

URSEN
CGT EDUC'ACTION

2 rue du parc 71100 Chalon sur Saône Site : www.cgteducdijon.org E-mail : dijon@cgteduc.fr

n° CPPAP 1119-S-67066 Dir. Publ.: C. Cadot Imprimé par nos soins Bimestriel prix 1€ P4

LA POSTE DISPENSE DE TIMBRAGE



Sommaire p1: Edito - p2: Mobilisation Chalon - p3: Communiqués de presse - p4: Pôle lycée -5: Pôle EP - p6: Bilan élections p7: Formation Violences au travail - p8: Journée d'étude AESH 71

N° 130

Février 2019 Déposé le 08 février 2019



# Mobilisation dans les lycées du chalonnais

Depuis novembre-décembre, les contestations contre les réformes du lycée et de la voie professionnelle se multiplient dans les académies de Bourgogne et de Franche-Comté, tout en étant peu visibles par les canaux d'informations traditionnels.

Ainsi, à Louhans, dans le chalonnais (Mathias, Hilaire de Chardonnay, Pontus de Tyard, Emiland Gauthey, Niépce et Balleure, Du Gast et Dumorey), à Blanzy, de plus en plus de collègues se mobilisent et s'organisent. Des AG régulières se tiennent désormais à la maison des syndicats à Chalon depuis le 18 décembre qui avait vu 90 personnes réunies pour échanger sur la situation et organiser la mobilisation.

La CGT Educ'Action 71, participe à ces actions collectives et apporte son expérience et son soutien matériel. Ici ou là, des collectifs d'enseignant-es, syndiqué-es ou non, se forment. Les contestations aux réformes Blanquer se multiplient et tentent de se coordonner, non sans difficultés parfois.

Des réunions d'informations afin d'alerter des parents sur les réformes se sont tenues (150 personnes à la maison des syndicats le 10 janvier). Les tractages se multiplient tout comme des actions variées telles des pétitions, le boycott des conseils pédagogiques, des CA. De nombreux collègues refusent aussi de participer aux réunions de présentation des nouveaux bacs organisées par les directions à destination des parents, pour ne pas « faire la promotion » de réformes pour lesquelles nous n'avons pas été consultés, quand le ministère ne tient pas compte des refus et réticences de la majorité des organisations syndicales au Comité technique Ministériel.

En outre, trois journées de grève eurent lieu : 190 enseignant-es et lycéen-nes manifestaient à Chalon le 18 décembre, 60 personnes le 9 janvier, avec les collègues du dijonnais devant le rectorat où se tenait le CTA, et 160 personnes le 24 janvier avec une forte mobilisation des enseignant-es. A cette occasion, une audience fut reçue à la sous-préfecture afin d'exprimer nos oppositions à la politique du sinistre Blanquer.

Après deux mois, les actions perdurent même si elles sont peu visibles.

Que faire face au mutisme du ministère et de la rectrice, qui par le bais de sa secrétaire générale, nous explique que « la réforme est bonne, car fruit de la concertation » (!)?

Plus que jamais se pose la nécessité de l'organisation coordonnée et la nécessité de « bloquer la machine ».

Ainsi, la CGT a appelé à la grève générale interprofessionnelle le 5 février au niveau national, public et privé, pour faire converger les luttes.

Il est nécessaire de stopper la création de richesses par la grève, non perlée, mais reconductible en tant que moyen de pression sur le gouvernement et le capital qui façonnent et imposent des politiques libérales et l'inégale répartition des richesses qui s'en suit.

En effet, au-delà des réformes Blanquer, voici le véritable problème de l'Education nationale, du service public et du privé.

La mobilisation, le travail collectif, la nécessité de s'organiser et la capacité de tenir la lutte exigent la syndicalisation à la CGT Educ'Action71, un syndicat de lutte des classes et de progrès social!

Communiqués de presse

# L'école du socle n'est plus en marche, elle court !

Un amendement présenté par une députée La République en Marche a été adopté par la commission de l'Éducation de l'Assemblée nationale lors de l'étude cette semaine de la loi École de la confiance. Cet ajout des députées, consenti par le ministre Blanquer, permettra une évolution majeure et néfaste dans l'Éducation nationale : le regroupement des écoles du premier degré avec le collège pour former les établissements publics des savoirs fondamentaux, autrement dit, les Écoles du Socle. Par ce tour de passe-passe législatif, le ministre passe directement de l'expérimentation instaurée ces dernières semaines dans l'académie de Rennes à sa généralisation sans mise en place ni évaluation.

Ces futurs supers établissements seront instaurés par l'État sur demande des pouvoirs publics locaux, et avec un avis consultatif de la communauté éducative (dont les contours sont très flous). Cette décision ancre davantage le démantèlement du Service public d'Éducation avec un nouveau transfert des prérogatives du ministère de l'Éducation nationale vers les collectivités territoriales.

Le nouveau cadre réglementaire va contraindre l'autonomie des écoles en les rattachant à l'autorité de la direction des collèges. Si les députées mettent en avant l'intérêt des élèves (suivi et parcours individuels), il s'agit avant tout de faire des économies d'échelle (atteindre une « taille critique » d'établissements), d'instaurer une autorité de proximité pour les enseignant-es du premier degré et pérenniser l'École du Socle.

La **CGT Éduc'Action**, n'est pas hostile à un travail conjoint ponctuel et volontaire entre le 1<sup>er</sup> degré et le collège, mais elle refuse ce pilotage qui a pour but d'imposer un carcan pédagogique et institutionnel dont les collègues ne veulent pas.

Pour la **CGT Éduc'Action**, cette démarche va avoir de lourdes conséquences sur le système éducatif actuel. Elle est consciente que l'application de ces nouvelles dispositions se fera en priorité en milieu rural où les collectivités territoriales seront les grandes bénéficiaires de cet effet d'aubaine.

Après le rétropédalage de cette semaine sur la fusion des académies et un Comité Technique Ministériel qui a montré les limites du dialogue social.

La **CGT Éduc'Action** combattra toute attaque visant à détruire le Service public d'Éducation et appelle, plus que jamais, les personnels à se mobiliser le 5 février prochain.

## **Projet de Loi Blanquer :**« Ayez confiance et obéissez »

Contrairement à ce qu'il s'était publiquement engagé à faire, **JM Blanquer a intégralement maintenu l'article 1 de la loi de la Confiance**, lors de sa présentation à la commission de l'Éducation de l'Assemblée nationale le 29 janvier dernier.

L'article 1 de cette Loi qui n'a de confiance que le nom, porte sur la liberté d'expression des personnels de l'Éducation nationale. Il a ému à juste titre un grand nombre de collègues et de citoyen nes car il vise avant tout à restreindre le droit individuel à s'exprimer. Cet article, qui semble à première vue anodin selon les dires de la présidente des affaires juridiques du MEN et le DGESCO, rappelle l'existence de l'article Art. L. 111-3-1 sur l'engagement et l'exemplarité des personnels de la communauté éducative vis-à-vis de l'institution, des élèves et des usagerères. Mais pour mieux comprendre les enjeux de cet article et la volonté du gouvernement, il faut lire le texte d'accompagnement fourni par le ministère. Il indique clairement que celui-ci souhaite pouvoir sanctionner et museler les personnels, comme il ne peut pas le faire actuellement. Est alors particulièrement ciblée l'expression des collègues sur les réseaux sociaux ou en direction des familles. Mais au-delà, ce qui est en jeu ici c'est bien l'instauration d'un devoir de réserve pour les enseignantes, ce qui est pour le moment réservé aux hauts fonctionnaires. La CGT Éduc'Action rappelle que ce devoir de réserve est une construction jurisprudentielle et que les personnels ne sont actuellement tenus qu'à un devoir discrétionnaire respectant la liberté d'opinion garantie aux fonctionnaires ainsi que le droit syndical.

Avec cet article 1 de la Loi de la confiance, toute critique portée par un personnel de l'Éducation nationale sur l'Institution pourrait être légalement sanctionnée. Pour la CGT Éduc'Action, c'est inacceptable. Son maintien, malgré un amendement visant à borner les choses votées en commission, confirme la volonté du ministre de passer en force pour remettre au pas les personnels.

La CGT Éduc'Action dénonce, une fois de plus, l'autoritarisme et l'attaque idéologique globale que mène JM. Blanquer contre les conditions d'exercice et la liberté d'expression des personnels.

## Pôle lycée national de la CGT Educ'action : ensemble contre les réformes Blanquer !

La réunion a rassemblé une vingtaine de collègues et toutes les académies n'étaient pas représentées, ce qui ne permettait pas d'avoir une vision d'ensemble. La tenue de la Commission Exécutive nationale la semaine suivante, où de nombreuses académies sont présentes, a pu compléter cette vision générale.

L'image de la mobilisation nationale n'est pas différente de la nôtre. Nous sommes même une académie qui n'a pas à rougir des actions qui sont menées dans nos départements.

Le pôle lycée de la CGT Educ'Action a débuté en cherchant les raisons qui n'avaient pas permis la mobilisation contre les réformes des lycées en septembre. Cette analyse était à mettre en comparaison avec un climat social dans les établissements qui en est à ses premiers frémissements. Tous les freins de septembre auraient-ils été levés ?

Nous convenons que le mouvement des *Gilets jaunes* a pu questionner les enseignantes. Mais nous nous sommes aussi accordées sur le fait que les collègues avaient pris conscience que nous étions devant des attaques sans précédent.

Les luttes s'organisent donc aujourd'hui sur des mots d'ordre clairs : retrait de la réforme des lycées, retrait de la réforme du baccalauréat, abrogation de ParcourSup.

Le pôle Lycée a aussi examiné comment chaque académie, recteur, proviseur, conduit la mise en place de la réforme à marche forcée. Les cartes des spécialités et options (après propositions restrictives) ont largement été ouvertes en général. Le ministre a même rappelé qu'aucun couplage de spécialités ne devait être écarté!! Mais pourquoi tant de largesse? Tout simplement parce que la baisse académique des moyens ministériels imposera aux personnels de direction et équipes pédagogiques de faire leurs propres choix dans une enveloppe contrainte afin d'amortir les effets néfastes de la réforme. Si les spécialités sont maintenues. sont

dédoublements qui ne se feront pas, ou on abandonnera les spécialités pour de meilleures conditions de travail en favorisant les groupes réduits.

Quelles actions peut-on mettre en place pour montrer le mécontentement sur cette réforme, dans un contexte difficile de mobilisation? Stylos rouges et collectifs d'enseignantes ne manguent d'imagination pour rechercher des actions alternatives à la grève et du coup réduire la perte de salaire. Certaines sont certainement à retenir pour la CGT Educ'Action : refus des heures supplémentaires. démission des fonctions de professeure principale, actions pour réclamer des classes à 24 et pas audelà de 30 voire 35 .... On peut y ajouter le refus que toute heure de marge serve à autre chose qu'assurer des dédoublements ou voter en CA le maintien de toutes les disciplines ....

Mais pour la CGT Educ'Action l'action collective

basée sur la tenue d'assemblées générales dans les lycées permettra de poursuivre l'action, de l'ancrer dans la durée pour lui permettre d'aboutir.

Aucune action n'est à opposer à une autre, et tout le monde s'accorde à dire qu'il faut bloquer le système. Le zonage des vacances va venir au secours de Blanquer ne favorisant pas

l'émergence d'une lutte coordonnée nationalement. Le calendrier des instances que l'on nous impose pour la gestion des postes et leur suppression, invite les enseignantes à la résignation.

Dans notre académie, des collectifs et des intersyndicales, parfois mélangées, continuent de se réunir pour envisager les suites. La CGT Educ'Action invite l'ensemble des enseignantes à investir ces lieux de débat et de décision pour construire un rapport de force plus grand contre ces réformes. N'entrons pas dans le jeu d'une co-gestion de la pénurie, travaillons en direction aussi des parents et des élèves.



C. Cadot

#### **Pôle Enseignement professionnel**

Le pôle Enseignement Professionnel s'est réuni à Montreuil le 29 janvier, pour faire le point sur la situation dans les différentes académies.

## Des collègues sidérés par la réforme de la voie professionnelle

On constate une certaine sidération des collègues face aux nouvelles grilles horaires, aux nouveaux dispositifs (Cointervention et chef d'œuvre), à la refonte des programmes, la mise en place des familles métiers et les attaques sur la filière GA. Bien que peu mobilisés – beaucoup envisageant une reconversion individuelle - ils demeurent inquiets. En attente d'informations concrètes, ils ont souvent plébiscité les journées d'étude. La mobilisation doit donc se poursuivre par la grève ou par d'autres moyens comme les motions de refus de la réforme au CA, les boycotts de CA, les remontées de DHG les plus tardives possibles ou le boycott des journées de formation. Il faut profiter du climat social pour agir!

#### Inquiétudes sur la carte des formations

Les résultats de l'enquête diligentée par le collectif d'animation EP dans les différentes académies sont parcellaires; les informations étant difficiles à obtenir en l'absence d'élu dans les CTA. Cependant, il est constaté des fermetures importantes de bac pro industriels et de CAP qui ne sont évidemment guère compensées par des ouvertures. Le bac pro GA subit des fermetures sèches sans compensation, des diminutions des capacités d'accueil et la transformation de certaines GA en transport, accueil, ou ASSP. De plus, la multiplication des FCIL et des mentions complémentaires demandant un investissement important de la part des collègues, n'est qu'une solution temporaire et dépend entièrement de la demande.

#### Vigilance sur les DHG

Pour aider l'ensemble des collègues dans la vérification des DHG avant la tenue des CA, le collectif d'animation EP a réalisé un tableau Excel accompagné d'une note d'information qui permet de vérifier si les DHG présentées respectent bien les horaires règlementaires. Les points de vigilance concernent en particulier les dédoublements (sans condition de seuil par exemple en CAP en chef d'œuvre), la répartition des heures d'AP (au volume conséquent de 3,5 heures!) ainsi que les dotations complémentaires en bac pro! Il est important de veiller à l'application de la réforme, et ne pas hésiter à organiser des GT « familles métiers », « filière GA », « dispositifs passerelles » auprès des rectorats.

Marie-Hélène, Gina, David, Laurence et Anne-Sylvie

## Disparition de la filière GA et protocole d'accompagnement

Bien que progressive, la disparition de la filière GA se soldera dans les deux ans par des fermetures de poste. 1500 ETP disparaître risquent ainsi de malheureusement, départs les retraite ne suffiront pas malgré une pyramide des âges assez élevée. Les collègues qui perdront leur poste se verront proposer un protocole d'accompagnement déjà rédigé par le ministère et seront reçus par des RH de proximité dont on ignore le profil. Les académies seront chargées de la mise en œuvre. Le collectif propose donc que questionnions nos rectorats respectifs sur la façon dont ils comptent procéder: qui effectuera les entretiens avec les collègues (sachant que nous reietons l'intervention des d'établissement ou des inspecteurs), quand seront-ils effectués? Autant de questions que le collectif nous incite à poser. Il préconise aussi de demander à accompagner le collègue lors l'entretien et d'insister pour obtienne des propositions écrites.

## Concurrence sans précédent de l'apprentissage

On assiste dans certaines académies, comme en Nouvelle Aquitaine, à une concurrence accrue avec les lycées pro de proximité. Cette année déià, l'enseignement privé sous contrat, par exemple via l'entreprise ASPECT tire les marrons du feu avec de nombreuses ouvertures, parfois en proposant les mêmes formations que les lycées Pro. De plus, à partir de 2020, l'apprentissage sera totalement libéralisé; l'Etat ayant choisi d'abandonner complètement le contrôle des contenus des formations, des enseignants recrutés et de leurs compétences à France Compétences, l'organisme créé récemment à cet effet.

Elections professionnelles dans l'Education nationale.

## Dans une période où s'affichent le jaunes des gilets et le rouges de stylos, pour la CGT Educ'Action le scrutin 2018 n'est finalement pas si noir que ça.

Au niveau national, la CGT Éduc'Action obtient 4000 voix supplémentaires, la plus forte augmentation du scrutin. Nous confortons donc notre représentativité. Et nous décrochons pour la première fois de notre histoire une élue nationale dans le corps des certifiées.

Dans l'académie, la progression n'est malheureusement pas aussi conséquente! La progression en voix nous permet quand même d'obtenir de façon plus aisée nos élu-es (sièges obtenus dès le premier tour chez les certifié-es et PLP)

			INS	ABS.	VOT	Blancs- Nuls	EXP		Cgt 'Action
THE REAL		2011	24135	60,9%	9439	469	8970	564	6,29%
July M.	CTA	2014	24590	59,28%	10 014	624	9 790	526	5,37%
1000		2018	25393	55,24%	11 367	596	10 771	554	5,14%
0.0	CTSA	2014	1052	53,52%	489	64	425	45	10,59%
		2018	828	46,14%	446	64	382	21	5,50%
		2011	8201	58,6%	3397	144	3253	182	5.59%
non S	CTSD 21	2014	8562	55,30%	3 827	222	3 605	172	4.77%
Norid		2018	7872	51,92%	3 785	139	3 646	200	5,49%
ā		2011	3152	60,0%	1262	76	1186	73	6,16%
and Su	CTSD 58	2014	3262	54,08%	1 498	93	1 405	58	4,13%
10 - X		2018	3243	50,26%	1 613	85	1 528	65	4,25%
		2011	7807	62,1%	2960	141	2819	195	6,92%
S MI	CTSD 71	2014	7801	59,07%	3 193	223	2 970	209	7.04%
		2018	8297	58,67%	3 429	199	3 230	188	5.82%
Allen.		2011	4975	63,4%	1820	108	1712	114	6,66%
8	CTSD 89	2014	4965	61,81%	1 896	86	1 810	87	4,81%
15-01		2018	5103	59,38%	2 073	105	1 968	80	4,07%

Nous regrettons encore une fois les bugs informatiques survenus dès l'ouverture du scrutin électronique ayant privé un certain nombre de collègues de la possibilité de voter. Vote électronique que nous dénonçons toujours à la CGT Educ'action et qui a également fait des ravages aux Finances publiques et la Poste avec une baisse de 20 % de participation.

Les taux de participation le montrent aussi : les plus précaires (contractuel·les enseignantes, assistant·es d'éducation, AESH, contractuel·les administratif·ves) dont le parcours pour obtenir leur identifiant est bien plus complexe qu'un titulaire, sont écarté·es de la capacité à faire valoir leurs droits.

A la sortie des élections 2018, le plus important pour les militantes et syndiquées de la CGT Educ'Action, c'est d'avoir pour 4 ans encore les moyens de poursuivre le développement du syndicalisme CGT dans l'Education nationale; un syndicalisme qui se préoccupe du catégoriel pour mener un combat interprofessionnel pour gagner le progrès social vers une autre société.

Macron, comme ses prédécesseurs, veut rendre rentable les hôpitaux, veut marchandiser l'Ecole et la Formation professionnelle. L'ensemble des services publics est touché par la volonté libérale de les détruire.

Ces élections étaient une étape pour la CGT Educ'Action dont l'objectif est de gagner l'adhésion à son projet émancipateur pour l'Ecole, de se renforcer en nombre d'adhérent-es et de construire la convergence des luttes entre fonctionnaires et avec toute la population.

Formation

## Violences sexistes et sexuelles au travail Comprendre et agir

Le 19 novembre dernier, la confédération CGT a organisé une formation sur les violences sexistes et sexuelles au travail, assurée par une avocate partenaire de l'Association européenne contre les Violences faites aux Femmes au Travail (AVFT). Une quinzaine de stagiaires a assisté à la formation dont le but était de donner les premiers outils pour comprendre et savoir (ré)agir.



Comprendre. Du sexisme à la violence sexuelle, encore faut-il savoir reconnaître les différents degrés et poser des mots sur des agissements. Au travers d'exemples concrets, de publicités, nous n'avons pu que constater que le sexisme, voire l'incitation au viol, est banalisée au quotidien, la femme réduite à un objet de séduction, une plante verte voire à un trait de caractère, qui bien sûr n'est pas la force ou l'intelligence. Heureusement des lois existent, elles définissent le harcèlement et les violences sexuelles. Encore faut-il les connaître et les faire valoir.

Alors une main aux fesses ou faire du pied à une subordonnée sous la table : **agression** ; des mails répétés à caractères sexuels : **harcèlement**, de même que les conversations graveleuses même si la femme n'est pas

directement concernée, si elles se répètent. La notion de répétition est déterminante pour définir le harcèlement.

**Agir.** Dans le cadre du travail, l'employeur a l'obligation de prévention et de réaction si la sécurité d'une de ses employées n'a pas été assurée, le tout sans discrimination. Que ce soit dans le privé ou dans la Fonction Publique, les procédures existent pour former les personnels et soutenir les victimes le cas échéant. C'est notre rôle de syndicat de veiller à ce que la loi soit respectée. La CGT a mis en place de nombreux guides pour aider les syndicats.

Parce que les premiers réflexes ne sont pas toujours les bons, la formation reste le meilleur facteur de lutte et d'assistance, et pour cela la CGT va tester une formation les 6 et 7 février 2019 qui pourra ensuite être déclinée sur les territoires. N'oublions pas non plus que la CGT agit, y compris en son sein, et a mis en place une cellule de veille chargée d'agir contre les agissements sexistes et violences sexuelles au sein du syndicat.

www.afvt.org reste une ressource sûre concernant le droit.

S. Gaudillère

#### Libérées. Le combat féministe se gagne devant le panier de linge sale. Titiou Lecoq

L'autrice part du constat que malgré son éducation, malgré la jeune femme qu'elle a été, « une loutre féministe » comme elle se décrit parce qu'elle ne se reconnait pas dans le modèle de la femme qu'on lui présente, il arrive un moment où elle se prend de face la réalité. Pour elle cela a commencé dans le monde du travail, puis quand elle a été mère. Elle a alors été rattrapée par la « femme des statistiques », celle de la double journée et de la charge mentale. Pourquoi cela lui arrive-t-il, même à elle ?

Au fil de cet essai, l'autrice nous démontre à quel point l'injonction à la perfection est très féminine : enfants, boulot, maison, les réseaux sociaux montrent des images parfaites de femmes qui réussissent parfaitement ; or la seule chose que montrent ces images, c'est la réassignation de la femme au domestique. En même temps il ne faut pas reporter toute la faute sur les femmes, qui seraient seules responsables et n'auraient qu'à changer de comportement. Il ne faut surtout pas dédouaner la société et penser que l'histoire n'est que progrès et que les choses vont se régler d'elles-mêmes. « L'histoire ne se fait pas sans les actions des individus ».

Un essai très accessible qui va jusqu'à aborder la place de la femme dans l'espace public. Très documenté, il permettra à celles et ceux qui souhaitent approfondir certains versants de trouver les références adéquates. Je terminerai par une citation : « Être une femme, ce n'était pas seulement avoir un utérus, mais être porteuse d'une histoire sociale et sensible, responsable d'un avenir ».

## Faire évoluer les repères revendicatifs CGT Educ Action avec les AESH pour gagner un véritable statut



Depuis plusieurs semaines, le gouvernement mène une opération appelée "concertation nationale sur l'École inclusive" et doit rendre ses conclusions le 11 février 2019. Le ministère prétend vouloir "rendre attractif le métier d'AESH, lui donner des perspectives d'avenir" mais ne propose aucune mesure concrète pour y arriver. Au contraire, le gouvernement semble s'orienter vers davantage de dégradation des conditions d'emploi des AESH.

Quant à la concertation, celle-ci n'est en fait que de l'affichage, il n'y a aucun dialogue social: les AESH restent les oubliées du système éducatif. Des milliers d'élèves sont

toujours sans l'accompagnement scolaire dont ils-elles ont besoin.

Fin 2018, la CGT-Éduc'Action a tenu un collectif national AESH à Montreuil rassemblant des collectifs AESH régionaux de toute la France pour faire l'état des lieux sur la situation de ces salariées dans les différentes académies. Accompagner les élèves ou les personnels en situation de handicap est un vrai métier. Il est grand temps que les invisibles deviennent visibles, reconnues, respectées, titularisées avec un vrai statut de fonctionnaire et bénéficiant de formations sérieuses et qualifiantes.

De ce collectif ont émergé des repères revendicatifs qui vont être présentés au prochain Conseil National pour vote, et adoption.

Pour qu'ils soient les plus adaptés possibles aux besoins des personnels,

la CGT Educ'Action 71 souhaite inviter les AESH à une réunion d'échange et de travail.

## MERCREDI 6 MARS 14H00 \_ 17H Maison des syndicats Chalon sur Saône

Merci de nous tenir informées si vous souhaitez venir (71@cgteduc.fr)

A remettre à un militant CGT		sses maiquees ci-aes:	sus
Je souhaite : me syndiquer		prendre contact	la
Nom	Рге́пот	(**************************************	
Adresse personnelle			EDUC.
Code Postal	Commune		
Code Postal Discipline		ou corps	
	Grade	ou corps	Echelon
Discipline	Grade	ou corps	Echelon

#### **URSEN-CGT Educ'Action**

2 rue du Parc 71 100 Chalon/ Saône Tel: 03 85 46 09 07 dijon@cgteduc.fr

#### **SDEN-CGT Educ'Action 21**

Bourse du Travail 17 rue du Transvaal 21 000 Dijon Tel: 03 80 37 14 08 Fax: 03 80 66 52 31 e-mail: 21@cgteduc.fr

#### SDEN-CGT Educ'Action 58

2 Bd Pierre de Coubertin 58 000 Nevers Tel: 03 86 50 67 85 e-mail: 58@cgteduc.fr

SDEN-CGT Educ'Action 71

2 rue du Parc 71 100 Chalon sur Saône Tel: 03 85 46 09 07 e-mail: 71@cgteduc.fr

#### SDEN-CGT Educ'Action 89

47 avenue Gambetta 89300 JOIGNY. Tel: 03 86 62 33 24

e-mail: 89@cgteduc.fr

### **NOTRE SITE** cgteducdijon.org La page Facebook **CGT Educ'Action** académie de Dijon : non à la Casse de l'Ecole